## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**RAPPORTEUR(S):** M. PATRICK BORE

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 5 Avril 2019

OBJET: Délégation officielle à New-York (Etats Unis) du 29 octobre au 2 novembre 2018 - Ratification de la mission.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 5 Avril 2019 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

## A décidé:

- de ratifier les moyens, actions et résultats mis en œuvre et réalisés au cours de cette mission,
- de valider les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 122 817,45 €

Cette dépense sera imputée aux chapitres 65 et 011 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée